



Information du Comité des Maires

Collecte des déchets verts

Par décision votée lors du comité syndical du 14 mars 2022, le Sietom (Syndicat de Traitement et d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a décidé **l'arrêt de l'enlèvement des déchets verts à compter du 1er juin 2022.**

Les 5 Maires de l'Intercommunalité des Portes Briardes (Anne-Laure Fontbonne, Jean-François Oneto, Michel Papin, Laurent Gautier, Jean-Paul Garcia Robin) se sont réunis en Comité extraordinaire samedi 14 mai 2022 et ont adressé le même jour un courrier demandant au Sietom de surseoir à la décision **qui ne tient pas compte des impacts auprès des 46 455 habitants du territoire et notamment des plus fragiles.**

Le Comité des Maires a donc demandé au Sietom **un report du calendrier d'application** pour proposer aux habitants des solutions alternatives de valorisation des déchets verts et de leur traitement écologique.

Le Sietom, sensibilisé par cette démarche, devrait annoncer dans les jours à venir un report de sa décision.

Le dispositif actuel serait prolongé jusqu'à cet automne avec un ramassage limité à un maximum de 3 sacs de déchets verts par enlèvement.

Le Comité des Maires de la Communauté de communes :

Anne-Laure Fontbonne - Maire de Férolles-Attilly, Jean-François Oneto - Maire d'Ozoir-la-Ferrière et Président de la Communauté de communes, Michel Papin - Maire de Lésigny, Laurent Gautier - Maire de Tournan-en-Brie, Jean-Paul Garcia Robin - Maire de Gretz-Armainvilliers

